

CANADA  
Province de Québec  
District de Montréal  
No division: 01-Montréal  
No Cour: 500-11-065082-246  
No dossier: 41-345114

COUR SUPÉRIEURE  
(Chambre commerciale)  
*Loi sur la faillite et l'insolvabilité*

**Avis et déclaration du Séquestre**  
(Paragraphe 245(1) et 246(1) de la Loi)

**Dans l'affaire de la mise sous séquestre de  
La Cité Médicale Inc.  
de la Ville de Montréal  
en la Province de Québec**

Suite à l'ordonnance de la Cour supérieure du Québec (l'« **Ordonnance** ») rendue le 23 décembre, 2024, Richter Inc. (« **Richter** ») a été nommé séquestre (le « **Séquestre** ») en vertu du paragraphe 243 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* en ce qui concerne les biens de La Cité Médicale Inc., (la « **Débitrice** » ou la « **Société** »), tel que décrit ci-dessous :

*« Agir à titre de séquestre aux biens meubles de la Débitrice, corporels et incorporels, présents et futurs, quels qu'ils soient, de quelque nature que ce soit, en quelque lieu et en quelques mains qu'ils se trouvent..... ». (les « **Biens** »)*

Richter, en sa capacité de Séquestre, donne avis et déclare que :

1. Richter a été nommé Séquestre en vertu d'une Ordonnance rendue par la Cour supérieure du Québec, suite à une demande de nomination d'un séquestre déposée par Fiera Fond de Dettes Privées et Améliorées S.E.C. (« **Fiera** »).
2. Les informations suivantes concernent la mise sous séquestre :
  - (a) Siège social de la Débitrice : 5990, ch. de la Côte-des-Neiges, Montréal Qc H3S 1Z5
  - (b) Activité principale de l'entreprise : Exploitation de 2 cliniques médicales dans la région de Québec, offrant des services de médecine familiale, de médecine spécialisée et divers services privés
  - (c) Emplacement des cliniques :
    - i. Place de la Cité, 2<sup>e</sup> étage, 2600, boulevard Laurier, bureau 295, Québec Qc G1V 4T3
    - ii. Carrefour Charlesbourg, 2<sup>e</sup> étage, 8500 boulevard Henri-Bourassa, bureau 250, Québec Qc G1G 5X1
  - (d) La valeur comptable des actifs matériels, selon les états financiers internes non vérifiés, de la Débitrice, au 31 octobre 2024, sont définis comme suit :

<b>Actifs</b>	<b>(en milliers de \$ CAD)</b>
Encaisse	424
Débiteurs <sup>(1)</sup>	1,528
Avances à des parties liées	900
Stocks	165
Frais payés d'avance & Autre	45
Placements	450
Immobilisations corporelles	1,378
<b>Actifs totaux</b>	<b>4,891</b>

(1) Les débiteurs incluent 724 K\$ de subventions qui ont été encaissées en novembre 2024.

(e) Montant dû par la Débitrice à chaque créancier détenant une garantie sur les biens décrits ci-dessus (sous réserve de révision par le Séquestre) :

- Fiera 7 780 394 \$

La liste des créanciers de la Débitrice ainsi que le montant dû à chaque créancier, totalisant la somme de 122 676 \$, sont indiqués à l'Annexe « A » ci-jointe. Le montant total dû aux créanciers s'élève à approximativement 7 903 070 \$.

(f) Au moment de la mise sous séquestre, les cliniques poursuivaient leurs activités dans le cours normal des affaires.

(g) Fiera, le créancier garanti de premier rang de la Débitrice, par l'intermédiaire de sa société affiliée, Fonds de financement d'entreprises Fiera FP, S.E.C. (« **Prêteur intérimaire** »), fournira une facilité de crédit de 1,25 million de dollars (la « **Facilité de financement intérimaire** ») pendant la procédure de mise sous séquestre, afin de financer les besoins en fonds de roulement et les coûts de restructuration de la Débitrice. La Facilité de financement intérimaire est grevée d'une sûreté de 1,5 million de dollars sur les Biens en faveur du Prêteur intérimaire.

(h) La valeur de réalisation estimée des activités et/ou des Biens de la Société est actuellement inconnue. Le plan d'action prévu par le Séquestre pendant la procédure de mise sous séquestre, en vertu de l'Ordonnance, est le suivant :

- Assurer la continuité du service et des soins aux patients en stabilisant les besoins de liquidité de la Société et en veillant à ce que ses médecins, professionnels de la santé et employés continuent d'être rémunérés ;
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les Biens de la Débitrice ; et
- Initier et poursuivre un processus de sollicitation de vente des activités et/ou des Biens de la Débitrice.

Dans le cadre du plan d'action, les services rendus par la Débitrice se poursuivent dans le cours normal des affaires et aucun changement aux opérations n'est envisagé.

3. L'Ordonnance autorise le Séquestre à exercer, sans aucune obligation de le faire, les pouvoirs suivants, y compris, sans toutefois s'y limiter :

- Prendre possession de l'ensemble des Biens de la Débitrice ;
- Poursuivre, en tout ou en partie, les opérations et activités de la Débitrice ;
- Contrôler les recettes et les débours de la Débitrice ;
- Négocier et exécuter la Facilité de financement intérimaire au nom de la Débitrice ; et
- Solliciter un(des) acheteur(s) potentiel(s) des activités ou des Biens de la Débitrice, en tout ou en partie, y compris, sans toutefois s'y limiter, le droit de mener un appel d'offres public ou une sollicitation privée pour la disposition des Biens.

Personnes-ressources du Séquestre :

Baldeep Dhillon, CPA  
Téléphone: 514.934.3440 ext. 4758  
Courriel: [bdhillon@richter.ca](mailto:bdhillon@richter.ca)

Shawn Travitsky, CPA, CIRP, SAI  
Téléphone: 514.934.3505  
Courriel: [stravitsky@richter.ca](mailto:stravitsky@richter.ca)

Daté à Montréal, le 7 janvier 2025

Richter Inc. - Séquestre



---

Olivier Benchaya, CPA, CIRP, SAI  
1981 McGill College, 12<sup>e</sup> étage  
Montréal QC H3A 0G6  
Téléphone: 514.934.8618

**ANNEXE "A"**

---

**Richter Inc.**  
**Liste des créanciers**  
**Dans l'affaire de la mise sous séquestre de**  
**La Cité Médicale Inc.**

---

**CRÉANCIERS GARANTIS**

Fiera Enhanced Private Debt Fund L.P.	\$ 7,780,394
	<u>7,780,394</u>

**CRÉANCIERS NON GARANTIS**

Bell Canada	75
CDL Laboratoires	839
Cintas	92
Delivro	-
Dre Isabelle Villeneuve	57,304
E3 Électricité	380
Force 3 Médicale	4,174
Fournitures de Bureau Denis	351
Galderma Canada Inc.	31,909
Go RH	-
Groupe Futur Maintenance	12,044
JMND Azote Liquide	144
Les Instruments Médicaux ABC	104
Les Technologies Folks RH	373
Linde	238
Med Express	-
Medfar Clinical Solutions	-
Medline	1,435
Merz Aesthetics Canada Ltd	2,133
Réfrigération des Chutes	277
Shred-It	-
Stericycle	437
TBL Télécom	7,826
Telus	2,542
	<u>122,676</u>
<b>TOTAL</b>	<u><u>\$ 7,903,070</u></u>